

## LA MAISON DES FEMMES

CENTRE HOSPITALIER  
UNIVERSITAIRE DE  
CLERMONT-FERRAND

**SITE ESTAINING**

Rez-de-chaussée - Niveau B0  
1 Place Lucie et Raymond Aubrac  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1





## UN DISPOSITIF QUI RÉPOND À UN BESOIN CRUCIAL

Quelques mois après son ouverture en novembre 2024, la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand dresse un premier bilan positif de son action en faveur des femmes victimes de violences dans le Puy-de-Dôme. Portée par une équipe pluridisciplinaire et intégrée à un réseau territorial dynamique, elle est rapidement devenue un dispositif essentiel pour l'accueil, le soin et l'accompagnement des victimes.



En 2024, plus de 919 femmes victimes ont été reçues en consultation au sein du service de victimologie du CHU de Clermont-Ferrand.

Depuis son ouverture, la Maison des Femmes a reçu plus de **300 consultations de femmes victimes de violences**, confirmant la nécessité d'un tel lieu d'accueil. La majorité d'entre-elles ont bénéficié d'une prise en charge médicale et psychologique complète, incluant un suivi gynécologique, un accompagnement psychologique et un soutien juridique.

**919**

femmes reçues en 2024 au sein du service de victimologie

**300**

consultations de femmes victimes de violences depuis son ouverture

*\*Données collectées sur la période du 1er janvier au 1er novembre 2024*

Le succès de la Maison des Femmes repose en grande partie sur l'importance du travail en réseau, avec une collaboration renforcée entre les services hospitaliers, les associations, les forces de l'ordre et la justice. Cette synergie permet d'offrir une réponse globale et cohérente aux besoins des femmes victimes de violences, tout en garantissant une prise en charge complète et individualisée.

Le dispositif s'articule autour de trois axes fondamentaux :

- Le soin : une prise en charge médicale et psychologique sur mesure, qui vise à répondre aux besoins spécifiques de chaque femme, qu'il s'agisse de soins urgents ou de suivi à long terme.
- L'accompagnement : un soutien social et juridique renforcé afin d'aider les femmes à surmonter les conséquences des violences qu'elles ont subies, en les orientant vers les bons interlocuteurs et en facilitant l'accès à leurs droits.
- La formation : des sessions de sensibilisation et de formation des professionnels de santé et partenaires afin d'améliorer la détection, la prise en charge et l'accompagnement.

Les services hospitaliers clés, tels que les urgences gynécologiques et obstétricales, le centre de planification et d'éducation familiale, ainsi que l'Unité Médico-Judiciaire Périnatale et l'UAPED, restent pleinement mobilisés pour garantir une prise en charge coordonnée et réactive pour assurer la continuité des soins et du suivi.

## LABELLISATION RE#START

La Maison des Femmes, labellisée Re#Start, vise à renforcer la prise en charge des femmes victimes de violences dans le département du Puy-de-Dôme. Cofinancée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 145 000€ par an, cette structure s'intègre au pôle femme-enfant du CHU, offrant déjà des services de gynécologie-obstétrique, d'urgences gynécologiques et pédiatriques, ainsi qu'un accès à des ressources médico-légales.



Le collectif Re#Start, lancé en 2021 par La Maison des femmes de Saint-Denis, regroupe des structures en France et à l'international pour accompagner les femmes victimes de violences (sexuelles, conjugales, mutilations, IVG, etc.).

Il mutualise les bonnes pratiques, mène des études d'impact et sensibilise les politiques publiques. Adossé à des établissements de santé, il assure une prise en charge médico-psycho-sociale et collabore avec la justice et la police. Avec une croissance rapide, il vise 50 structures d'ici cinq ans, renforçant ainsi son engagement pour améliorer la protection et l'accompagnement des femmes en difficulté.



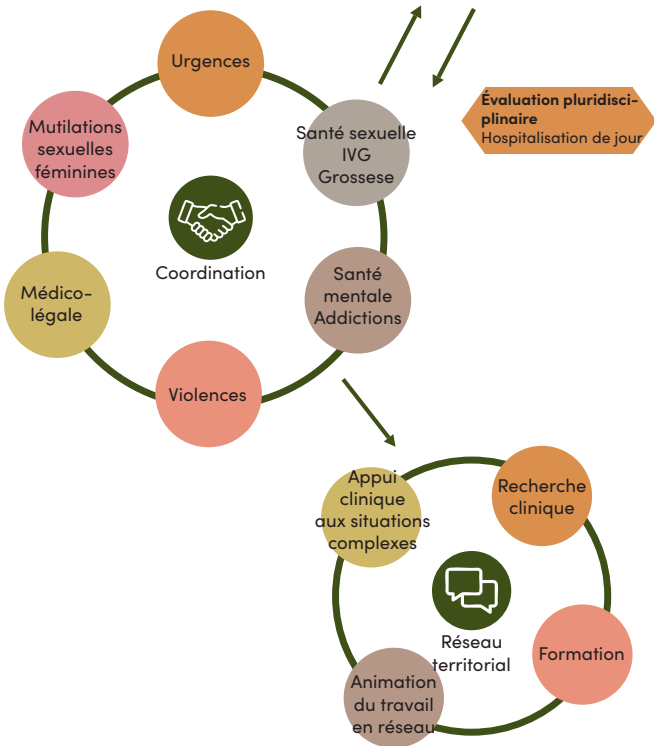


## DES PARTENARIATS RENFORCÉS POUR UNE MEILLEURE ORIENTATION DES VICTIMES

Durant ces quatre premiers mois, la Maison des Femmes a consolidé ses liens avec les acteurs clés du territoire, notamment le Centre 25 Gisèle Halimi, qui constitue un relais essentiel pour l'orientation des femmes en situation de précarité ou de vulnérabilité.

En collaboration avec l'ordre des médecins, des actions ont été menées pour structurer des parcours de soin en médecine de ville. Cette initiative garantit une continuité de la prise en charge après l'intervention hospitalière, permettant ainsi aux patientes de bénéficier d'un suivi médical, psychologique et social cohérent et soutenu dans le temps.

Ces partenariats ont permis de renforcer l'efficacité du dispositif, en permettant une réponse globale et coordonnée face à la complexité des situations rencontrées par les victimes de violences dans notre département.



**PRISE EN CHARGE GLOBALE**



**DISPOSITIF D'ACCUEIL ET DE PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES - CHU**



**25 GISÈLE HALIMI**



*Cette approche collaborative, réunit l'ensemble des professionnels en un même lieu et dans un même temps et constitue la véritable force de notre service. Nous travaillons en étroite coordination avec les associations locales, telles que le centre 25 Gisèle Halimi, ainsi qu'avec 63 et le CIFF, avec lesquelles nous collaborons quotidiennement.*

*De plus, pour les patientes qui se présentent aux urgences adultes, nous offrons la possibilité de réaliser une pré-plainte simplifiée, un dispositif qui facilite leur démarche pour porter plainte. Un suivi est assuré par les forces de l'ordre, qui prennent contact avec elles en fonction du lieu des faits.*

Dr Pamela Bouchet  
Cheffe du service victimologie femmes et enfants sur le site Estaing



**Une prise en charge pluridisciplinaire**  
*L'une des grandes forces de la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand réside dans la synergie qu'elle incarne entre l'hôpital et le réseau associatif local, permettant de proposer aux femmes victimes de violences une prise en charge pluridisciplinaire, adaptée et en complémentarité avec les dispositifs existants.*

*Outre l'accompagnement qu'elle offre aux patientes, la Maison des Femmes du CHU porte également une ambition académique, en promouvant la formation et la recherche sur les violences faites aux femmes, afin de faire progresser la connaissance et les pratiques en la matière.*

Mme Valérie Durand-Roche  
Directrice Générale du CHU de Clermont-Ferrand





## PERSPECTIVES ET DÉVELOP- PEMENTS À VENIR

Afin de maintenir et renforcer cette dynamique positive, plusieurs axes de développement sont envisagés. L'objectif est de créer des solutions pérennes qui soutiendront la croissance de la Maison des Femmes à long terme et favoriseront l'engagement de toutes les parties.

Ces axes sont :

- Augmentation de la capacité d'accueil pour répondre à la demande croissante.
- Renforcement des équipes pluridisciplinaires avec le recrutement de nouveaux professionnels.
- Développement d'actions de formation et de sensibilisation à destination des professionnels de santé et du secteur social.
- Structuration de partenariats avec les médecins libéraux pour assurer un suivi optimal des victimes sur le long terme.
- Mise en place d'un dispositif de téléconsultation pour les femmes en zones isolées ou en difficulté de déplacement.

# UN ENGAGEMENT PÉRENNE POUR LA PROTECTION DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE



La Maison des femmes de Clermont-Ferrand est la première sur le territoire auvergnat ; il était important pour l'Agence d'accompagner ce projet afin de permettre un rééquilibrage territorial à l'ouest de la région.



Parce qu'on ne peut parler de violences faites aux femmes sans aborder les violences intrafamiliales, le projet de Maison des femmes de Clermont-Ferrand s'est co-construit avec celui de l'Unité accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED), autre dispositif structurant national en matière de victimologie pour l'ARS. Elle matérialise également la grande qualité des partenariats dans le Puy-de-Dôme, en définissant un parcours de prise en charge global santé / justice / social / police.

Cécile Courrèges

Directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes



+ 15 

professionnels de santé  
(médecins, psychologues,  
gynécologues, etc.) mobilisés  
quotidiennement

400

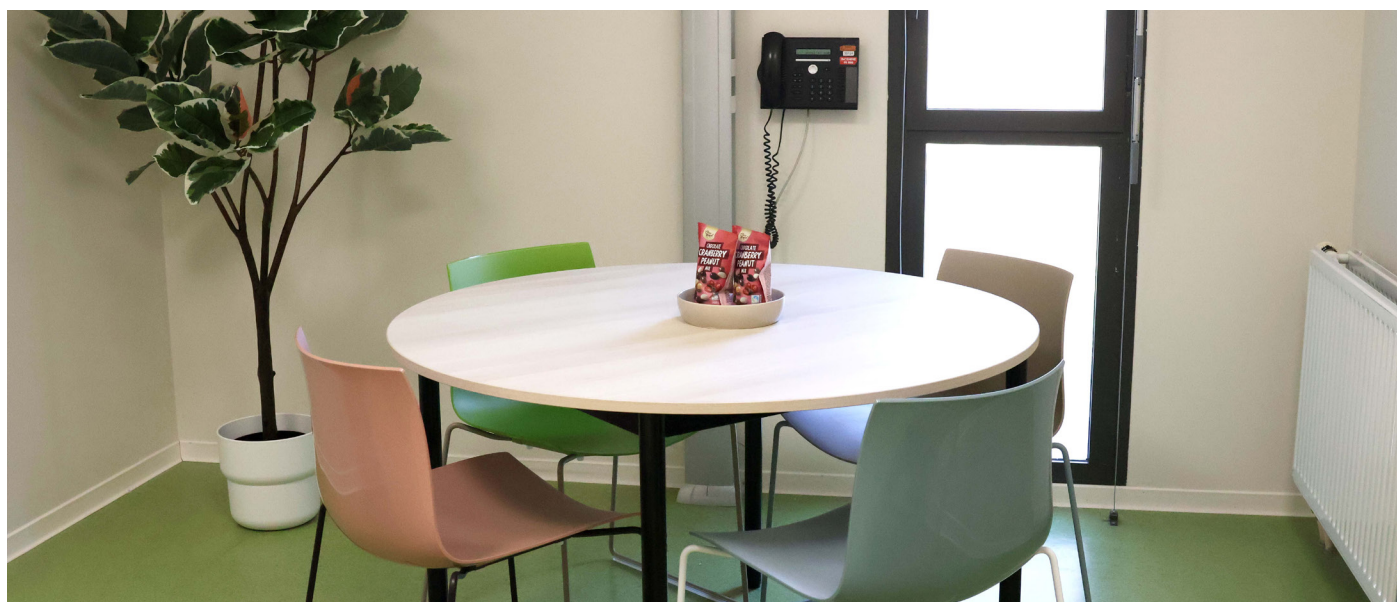
victimes reçues à la Maison  
des Femmes sur 1 an

\*Projection

52%

des victimes reçues sont  
originaires de Clermont-Ferrand  
et de sa proche périphérie

\*Données de 2023







Lundi 25 Novembre 2024

## Communiqué de presse

### Lancement de la Maison des femmes au CHU de Clermont-Ferrand : un engagement renouvelé dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

La Maison des Femmes ouvre ses portes ce lundi 25 novembre au CHU de Clermont-Ferrand. Ce projet, cofinancé par l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes à hauteur de 145 000€ par an et labélisé Restart, vise à renforcer la prise en charge des femmes victimes de violences, conformément aux directives de la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) de novembre 2020.

La Maison des Femmes, localisée sur le site Estaing du CHU, s'intègre dans le pôle femme et enfant proposant déjà des services de gynécologie-obstétrique, d'urgences gynécologiques et pédiatriques, ainsi qu'un accès à des ressources médico-légales. Cette initiative repose sur une coordination de l'offre de soins autour de trois axes principaux alliant soin et accompagnement auprès des victimes, formation des professionnels et recherche clinique et épidémiologique.

Ce projet s'inscrit dans un travail de réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs engagés dans cette mission et confirme l'engagement au long court du CHU de Clermont-Ferrand en matière de soutien aux femmes victimes de violence depuis 2000.

La Maison des Femmes s'adresse aux femmes résidant dans le Puy-de-Dôme victimes de tout type de violences (psychologique, économique, physique, sexuelle, mutilation, violences au sein du ménage et hors ménage...). Les mineures sont quant à elles prises en charge à l'UAPED (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger) située sur le même site.

Cet espace d'accueil pour les femmes se positionne comme un facilitateur d'accès aux soins à travers un guichet d'accueil unique, une ligne téléphonique dédiée, un accueil bienveillant et un espace de recueil de la parole mêlant sécurité, intimité et confidentialité. Il est réalisé par des professionnels experts formés à cette prise en charge au sein d'une structure adaptée à la situation.

Ces professionnels assurent une évaluation des besoins de la patiente lors d'une hospitalisation de jour afin de lui proposer un parcours de soins personnalisé et un suivi pluridisciplinaire (médical, psychologique, social et juridique) organisé en plusieurs filières :

- Filière violences
- Filière urgences
- Filière médico-légale
- Filière santé sexuelle, IVG et grossesses



- Filière mutilation sexuelle féminine
- Filière santé mentale et addiction

La Maison des Femmes s'appuie sur une coordination de plusieurs filières de soin formalisées au sein du CHU ainsi qu'une coopération avec le secteur libéral.

Des actions de sensibilisation et de formation pour les professionnels de santé seront également mises en place pour renforcer le dépistage et le repérage des femmes victimes et accompagner les professionnels dans la prise en charge de ces situations.

La Maison des Femmes du CHU travaille en lien étroit avec les partenaires du territoire concernés dont le centre 25 Gisèle Halimi, partenaire privilégié du projet.

Ce réseau englobe l'ensemble des acteurs locaux, y compris la Ville, le secteur associatif, la justice, les forces de l'ordre et les services sociaux de la Métropole et de l'État.

Cette initiative représente non seulement un renforcement des ressources disponibles, mais aussi un nouvel espace d'écoute et d'accompagnement pour les femmes, contribuant à briser le silence et à soutenir celles qui en ont le plus besoin.



**Victime ou témoin de violences faites aux femmes ?**

En cas d'urgence et de danger immédiat :

**17**  **114** 

Pour un conseil, une orientation

**39 19** 

[arretonslesviolences.gouv.fr](https://www.arretonslesviolences.gouv.fr)

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**



« L'une des grandes forces de la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand réside dans la synergie qu'elle incarne entre l'hôpital et le réseau associatif local, permettant de proposer aux femmes victimes de violences une prise en charge pluridisciplinaire, adaptée et en complémentarité avec les dispositifs existants. Outre l'accompagnement qu'elle offrira aux patientes, la Maison des Femmes du CHU porte également une ambition académique, en promouvant la formation et la recherche sur les violences faites aux femmes, afin de faire progresser la connaissance et les pratiques en la matière. » **Valérie Durand Roche, Directrice générale du CHU.**

« Disposer d'une Maison des femmes dans chaque département est un des objectifs prioritaires que j'ai fixé, pour que chaque femme victime de violences puisse trouver une écoute et une réponse sur l'ensemble de notre région. La Maison des femmes de Clermont-Ferrand est la 1<sup>re</sup> sur le territoire auvergnat ; il était important pour l'Agence d'accompagner ce projet afin de permettre un rééquilibrage territorial à l'ouest de la région. Parce qu'on ne peut parler de violences faites aux femmes sans aborder les violences intrafamiliales, le projet de Maison des femmes de Clermont-Ferrand s'est co-construit avec celui de l'Unité accueil pédiatrique enfance en danger (UAPED), autre dispositif structurant national en matière de victimologie pour notre ARS. Elle matérialise également la grande qualité des partenariats dans le Puy-de-Dôme, en définissant un parcours de prise en charge global santé / justice / social / police. » **Cécile Courrèges, Directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes**

« Après l'inauguration du « 25 Gisèle-Halimi » il y a tout juste un an, l'ouverture de la Maison des Femmes du CHU de Clermont-Ferrand témoigne de l'engagement indéfectible de tout un territoire dans la lutte contre les violences faites aux femmes. Ensemble, ces deux structures répondent de manière globale et coordonnée aux besoins de toutes les femmes, qu'elles soient victimes de violences ou non. La complémentarité entre ces deux entités permet d'offrir à chaque personne un parcours de soin et de soutien qui conjugue sécurité, respect et dignité. Je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui se sont engagés dans cette aventure : les professionnels de santé, les associations, les partenaires institutionnels, nos services municipaux et bien entendu le CHU Clermont-Ferrand. La mutualisation des forces, des savoirs, l'interconnaissance du réseau d'acteurs dans le respect des champs de compétences de chacun, permettront de garantir une action efficiente aux bénéfices des femmes. Dans une société qui compte encore les victimes de féminicides de manière quasi-quotidienne, où le chiffre des dépôts de plaintes concernant les violences sexistes et sexuelles ne baissent pas, où l'on voit, par le biais en particulier des réseaux sociaux, une reprise en main sexiste de nos plus jeunes, nous devons continuer à nous mobiliser ensemble » **Olivier Bianchi, Maire de Clermont-Ferrand et président du Conseil de surveillance du CHU.**

« En ce 25 novembre, l'association Maisons des Femmes ReStart est ravie d'accueillir une 25<sup>ième</sup> structure au sein de son collectif ! Adossée au CHU, en lien avec le pôle mère-enfant,



*La Maison des Femmes de Clermont Ferrand s'intègre parfaitement dans le dispositif de prise en charge pluridisciplinaire des femmes victimes de violences, et travaille en lien avec le centre de santé sexuelle et les autres associations du territoire pour proposer aux patientes un parcours dédié et coordonné. L'équipe du Dr Bouchet est motivée et déjà experte dans le sujet des violences, leur expertise apportera donc beaucoup au partage de bonnes pratiques au cœur de ReStart. »* **Violette Perrotte, Directrice générale de La Maison des Femmes.**

### Coordonnées

CHU Clermont-Ferrand – Site Estaing  
Rez-de-chaussée - Niveau B0  
1 Place Lucie et Raymond Aubrac  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

☎ 04 73 75 50 85

Courriel :

[maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr](mailto:maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi : 9h-17h

### CONTACT PRESSE

Alice Papon-Vidal, chargée de communication  
04 73 75 10 48 ou 06 84 44 19 96

Karine Courtadon, communication  
04 73 75 42 88 ou 06 74 35 56 16

Toute demande presse ou interview de professionnels du CHU doit être adressée **uniquement** au service communication via l'adresse suivante :  
[communication@chu-clermontferrand.fr](mailto:communication@chu-clermontferrand.fr)



**SANTÉ** ■ Depuis novembre 2024, une nouvelle unité au sein du service de victimologie au CHU de Clermont-Fd

## La Maison des femmes offre un horizon

Ici, elles ne se sentent pas jugées. Leur parole peut être entendue, libérée. Elles peuvent mettre des mots sur leurs maux. À la Maison des femmes, au CHU de Clermont.

Michèle Gardette  
michele.gardette@centrefrance.com

Elles ont trouvé le courage de pousser cette porte. S'est ouvert à elles un parcours de soins novateur, complet. Un accompagnement pluridisciplinaire. Depuis son ouverture en novembre dernier, la Maison des femmes a accueilli deux à trois femmes par jour. Cette nouvelle structure fait partie du service de victimologie du CHU Estaing. Si ce service prend en charge l'aspect médico-légal, la Maison des femmes propose, sur une matinée, un hôpital de jour. « Les violences faites aux femmes ont des conséquences sur leur santé physique, psychique, sexuelle, somatique... En général, on soigne ces symptômes. Ici, on va tenter d'avoir une vision globale et de proposer un parcours de soins en tenant compte de tous les aspects », souligne l'équipe de la Maison, composée d'une dizaine de professionnelles (\*). « Nous ne donnons pas de réponses universelles, c'est en fonction des personnes, de leurs besoins, de leurs parcours singuliers. » Si la problématique est bien collective, sociale, la réponse est pensée pour chacune. Quelles circonstances les plus fréquentes ont poussé des femmes, déjà nombreuses, à franchir le seuil de la Maison des femmes ?



**ÉQUIPE.** Les professionnelles de la Maison des femmes sont formées à la victimologie. L'équipe est composée deux sages-femmes, deux psychologues, une assistante sociale, une secrétaire, deux médecins, une juriste. PHOTO RÉMI DUGNE

### 1 Violences conjugales.

Les violences ne datent pas d'hier. Mais de toute une vie. Qu'est-ce qui a motivé cette patiente de plus de 70 ans à se rendre à la Maison des femmes ? « Son idée n'est pas forcément de quitter son mari, mais de comprendre : comment en est-elle arrivée à cette relation ? », décrit Audrey Cornet Roy, sage-femme responsable de la Maison des femmes. Comprendre le cycle des violences conjugales est une des clés proposée à la patiente (voir par ailleurs). C'est dans leur vie de couple que les femmes subissent le plus de violences physiques, psychologiques et sexuelles : 1 femme sur

10 au cours des 12 derniers mois.

### 2 Violences pendant la grossesse.

Le schéma est classique : « Durant la grossesse, la femme se centre sur son état. Elle se détourne de son conjoint. C'est quelque chose qu'il ne supporte pas. » C'est ainsi que les violences pendant la grossesse sont fréquentes. L'auteur culpabilise la victime.

### 3 Violences sexuelles dans le passé.

Violences physiques, psychologiques, humiliation, inceste, rigidité de l'éducation dans l'enfance... Cette patiente n'avait jamais consulté, n'avait jamais parlé de son

passé. L'accompagnement réside ici dans l'écoute sans jugement de son histoire de vie, sans qu'on lui impose de changements, simplement être attentif à ses attentes. Lui permettre de comprendre ce qu'elle a vécu n'est pas normal. On propose alors un suivi psychologique.

### 4 Scarifications.

Nombre de jeunes majeurs arrivent ici, scarifiés : les bras, les jambes, les seins... « Elles sont en grande difficulté. Nous les aidons à mettre des mots sur ces violences, sur celles qu'elles vivent.

On retrouve fréquemment la scarification chez des patientes victimes de violences sexuelles et aussi de violences psychologiques de la part des parents. Ici, elles libèrent leur parole. On propose un travail avec la psychologue. » On peut aider à la plainte auprès des services de police/gendarmerie.

### 5 Cyberharcèlement.

Cette patiente est inondée de messages, mails... de son ex-conjoint dont elle est séparée depuis plus d'un an. Mais les messages d'insultes, voire de menaces de mort perdurent. Jusqu'à 30 par jour... La violence psychologique est difficile à vivre. Son retentissement sur le quotidien

est fort : troubles du sommeil, trouble des conduites alimentaires. « Nous proposons une prise en charge psychologique, éventuellement un traitement pour récupérer le sommeil, et un accompagnement au niveau d'une plainte, car il s'agit de vraies violences », détaille Pamela Bouchet, médecin de la structure et chef du service de victimologie.

### 6 Parcours migratoire.

« Dans le cadre de parcours d'asile, régulièrement des patientes font appel à nous, parce qu'elles ont été violées, sont tombées enceintes, ont été obligées d'avorter dans des conditions "artisanales" ou ont été mutilées. Certaines sont passées par plusieurs pays, ont perdu leur enfant... Elles sont dans une grande vulnérabilité, traumatisées. » Le médecin évalue les gestes qui ont été commis sur elles. « On leur explique l'anatomie, l'excision... Une chirurgie de reconstruction peut leur être proposée. Il n'y a pas de réponse systématique. C'est vraiment en fonction de chaque patiente. »

### 7 Et après.

Au-delà de la consultation d'hôpital de jour, des suivis entre 4 et 6 mois sont proposés, car l'idée in fine, pour toutes ces situations, c'est de sortir du parcours de soins. « L'objectif pour toutes les femmes qui viennent ici est de parvenir à une reconstruction et une réadaptation à une vie normale. » ■

(\* ) 2 sages-femmes, 2 psychologues, 1 assistante sociale, 1 secrétaire, 2 médecins, 1 juriste.

### ■ INFO PLUS

**Modalités d'accueil.** Les femmes majeures victimes de violences actuelles ou passées résidant dans le Puy-de-Dôme sont reçues avec ou sans dépôt de plainte ; sur orientation d'un professionnel ou spontanément ; sur place ou sur rendez-vous.

**Anonymat.** La prise en charge peut être totalement anonyme. Accès direct sans passer par le bureau des entrées de l'hôpital.

**Coordonnées.** Elle est située au CHU Estaing au rez-de-chaussée, niveau B0, 1 place Lucien-Raymond-Aubrac à Clermont : du lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30. Tél. 04.73.75.50.85. maisondesfemmes@chu-clermont-ferrand.fr En dehors des horaires en cas d'urgences composer le 15.

## Comprendre le cycle de la violence conjugale

C'est dans leur vie de couple que les femmes subissent le plus de violences.

Marianne Manneville, psychologue de la Maison des femmes décrypte le cycle de cette violence : « Cela commence par une relation très forte. Avec "l'homme idéal". Puis vient une phase de tension, il prétend la soi-disant incompétence de sa femme. Celle-ci adapte son comportement. Elle doute d'elle-même, a peur de déplaire. Reproches, insultes pleuvent. Puis s'installe la lune de miel, phase durant laquelle il exprime des regrets, des excuses. Tout va bien, il redevient attentionné, gentil. Il peut donc être "l'homme de ses rêves". Et tout bascule : n'ayant pas obtenu ce qu'il voulait, il pose un acte de



**ACCUEIL.** Parmi les patientes reçues depuis quatre mois d'existence, celles victimes de violences conjugales sont nombreuses. PHOTO RÉMI DUGNE

violence, il éclate. S'installe une phase de violences physiques, psychiques... Cela génère une perte de confiance, tristes-

se, voire humiliation. La lune de miel a disparu. Se met en place la phase de justification qui dérape vers la culpabilisation : il

minimise son comportement, et accuse sa conjointe de l'avoir provoqué... » Elle se sent alors responsable. Se dit que si

elle change, la violence cessera. Dans ce cycle de la violence, « il ne faut pas oublier qu'il y a de l'amour. Et c'est souvent ce qui empêche de partir. » Vivre cette violence, isole. Plus la victime est isolée (de sa famille, de ses amis...), plus elle est dépendante du conjoint. « Observons que l'auteur est aussi dépendant de la victime. Une dépendance affective. Il a souvent un passé marqué par des négligences affectives, des violences. Il cherche dans l'autre à réparer ses propres failles émotionnelles, narcissiques. »

Ce cycle se répète avec des phases de lune de miel de plus en plus courtes jusqu'à devenir inexistantes et ne laisser place qu'aux phases de tensions et de crises. ■

## Violences conjugales : la première Maison des femmes d'Auvergne ouvre ses portes à l'hôpital de Clermont

Le CHU de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) vient d'inaugurer une Maison des Femmes. Une première pour l'Auvergne. Elle pourrait accueillir jusqu'à 400 femmes par an.

Par [Geneviève Colonna d'Istria](#)  
Le 5 décembre 2024 à 09h08

En lançant la Maison des femmes au sein du CHU de Clermont-Ferrand, l'Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes fait un pas de plus dans la lutte contre les violences conjugales. Cette nouvelle structure, inaugurée le 25 novembre, s'intègre au sein du pôle Femme et enfant Estaing. La Maison des Femmes du CHU, cofinancée par l'ARS à hauteur de 145 000 euros par an et labélisé [Restart](#), vise à renforcer [la prise en charge des femmes victimes de violences](#).

La structure s'adresse aux femmes résidant dans le Puy-de-Dôme victimes de tout type de violences (psychologique, économique, physique, sexuelle, mutilation, violences au sein du ménage et hors ménage...). Elle pourrait accueillir jusqu'à 400 femmes par an. Les mineures sont quant à elles prises en charge à l'Unité d'Accueil Pédiatrique Enfant en Danger (UAPED) située sur le même site. L'objectif est de favoriser l'accueil des femmes en détresse et de faciliter leur accès aux soins à travers un guichet unique.

### Bientôt une dans chaque département ?

« L'une des grandes forces de la Maison des femmes réside dans la synergie qu'elle incarne entre [l'hôpital](#) et le réseau associatif local », assure Valérie Durand Roche, directrice générale du CHU. Seule ombre au tableau, il n'existe aujourd'hui qu'une seule structure de ce type pour l'ensemble de l'Auvergne. « Disposer d'une Maison des femmes dans chaque département est un des objectifs prioritaires que j'ai fixés, pour que chaque femme victime de violences puisse trouver une écoute et une réponse sur l'ensemble de notre région », assure Cécile Courrèges, directrice générale de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Violences conjugales : la première Maison des femmes d'Auvergne ouvre ses portes à l'hôpital de Clermont  
Le Parisien  
Publié le 5 décembre 2024



Lutte contre les violences faites aux femmes  
Journal Télévisé 19/20 France 3 Auvergne  
Diffusé le 25 novembre 2024

## COORDONNÉES

CHU Clermont-Ferrand – Site Estaing  
Rez-de-chaussée - Niveau B0  
1 Place Lucie et Raymond Aubrac  
63003 Clermont-Ferrand Cedex 1

Courriel:  
[maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr](mailto:maisondesfemmes@chu-clermontferrand.fr)

Téléphone:  
Ligne tout public: 04 73 75 50 85

Horaires d'ouverture:  
Lundi au vendredi : 8h30-16h30

Ligne dédiée aux professionnels:  
04 73 75 51 23

